

## Leçons de campagnes

**Quelles leçons tirer de la campagne des Législatives, avant le premier tour qui se tiendra dimanche ?**

Pour les candidats socialistes ou soutenus par le PS, cette campagne s'inscrit dans la continuité de la Présidentielle. De réunions publiques en portes-à-portes, les candidat-es sont retourné-es à la rencontre des électeurs.

« Ces rencontres me donnent l'occasion d'expliquer les enjeux des élections législatives, de répondre aux questions sur de nombreux sujets tels que l'emploi, la santé, l'éducation, l'agriculture, la pêche, la croissance, la justice, etc. », explique, par exemple, Annick Le Loch.

Les candidats de droite ont presque tous « oublié » d'indiquer leur appartenance à l'UMP et leur soutien à Nicolas Sarkozy. Dans une note publiée le 1<sup>er</sup> juin, Bernard Poignant rappelle : « Léon Blum disait que **“L'ingratitude est un droit du suffrage universel.” C'est quand même rapide. A peine battu, tout de suite oublié !** ».

Autre caractéristique des candidats UMP : ils n'ont pas de programme. Ou alors, ils considèrent la législative comme une super élection cantonale ou comme un tour de chauffe pour les municipales.

Ils partagent le même credo : la gauche ne doit pas avoir tous les pouvoirs, oubliant d'une part qu'ils ne se plaignaient pas lorsqu'ils les avaient et d'autre part que sans majorité, la France se trouverait affaiblie dans les négociations internationales. Un comble pour ceux qui se réclament encore du général de Gaulle !

Même s'il présente des candidats dans les huit circonscriptions du Département, le Front National est encore très peu présent dans le Finistère. Les affiches représentent la photo de Marine Le Pen et le nom des candidats est discrètement indiqué. Cependant, cette situation n'est pas sans rappeler les élections cantonales de 2011. Sans faire campagne, les candidats frontistes avaient obtenu 11,63 % des voix à Brest Saint-Pierre et 14,2 % à Crozon. Dans le Morbihan, la candidate du FN, totalement inconnue, avait même pu se maintenir au second tour dans le canton de Lorient-Nord.



Il faut une large majorité à l'Assemblée

Voilà maintenant un mois que François Hollande a été élu président de la République et les catastrophes annoncées par la droite, avant le 6 mai, ne se sont, évidemment, pas produites.

« Les marchés » n'ont pas attaqué le pays, la France n'est pas placée au ban des nations et François Hollande a parfaitement endossé le costume de président de la République.

Reste maintenant à élire une large majorité pour permettre au gouvernement d'engager les réformes annoncées par François Hollande dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité, de l'emploi, du logement, de la santé. 🇫🇷

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 6/06/2012



**Dossier de la semaine**

**Confirmons  
le changement**



**Vie de la Fédération**

**Jeunes : la fin  
du bizutage social**



**Interview**

**Québec : on parle  
enfin de politique**

Avec Franck Scemama

## Boomerang

Une hirondelle ne fait pas le printemps mais les résultats des Législatives chez les Français de l'étranger sont encourageants. La gauche arrive en tête dans 7 circonscriptions sur 11.

Elles avaient pourtant été découpées sur mesure pour l'UMP. Mais la ficelle était trop grosse. Le parti de Nicolas Sarkozy ne cherchait qu'à augmenter le nombre de ses parlementaires.

Les socialistes et les écologistes ont présenté des candidats qui vivent à l'étranger et qui connaissent les électeurs qu'ils vont représenter. Ils n'ont pas parachuté des candidats qui ne pouvaient pas se faire élire en France.

Enfin, les Français de l'étranger ont été les premiers à voir la dégradation de l'image de la France dans le monde, depuis 2007.

Ce mépris pour les Français de l'étranger se retourne maintenant contre l'UMP comme un boomerang.

## Un air plus léger



« Il flotte en France un air plus léger, depuis le 6 mai », s'est félicitée Martine Aubry, le 2 juin à Nantes. « Les engagements qui ne nécessitaient pas un vote du Parlement ont été tenus », a-t-elle souligné. Le changement est visible, en particulier dans la méthode de travail du gouvernement.

Auparavant, la devise du président de la République était : « J'écoute et je ne tiens pas compte ». A la fin de la campagne présidentielle, les corps intermédiaires, en particulier les syndicats, ont été gravement attaqués et même humiliés par le candidat UMP.

François Hollande et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault n'ont pas du tout la même conception du dialogue social. « Notre méthode peut se décliner en 3 D », a résumé Martine Aubry : Direction, Dialogue et Décision.

Direction parce que le cap est fixé. Ce sera le redressement dans la justice. Dialogue, car il est nécessaire d'entendre tous les points de vue. Les organisations syndicales et les associations sont composées de militants désintéressés, spécialistes de leurs champs d'intervention. Leur expertise, forgée au plus près des réalités, est précieuse. Mais aussi, D comme Décision. Car, après avoir entendu tous les points de vue, il est nécessaire de trancher et de décider.

Le changement est également visible sur la scène internationale. « François Hollande n'a pas eu besoin de mettre en scène les bonnes relations qu'il entretient avec les autres dirigeants », a constaté Martine Aubry. Mais en trois semaines, il a remis la France au cœur du débat international en défendant la croissance contre l'austérité. Aujourd'hui, c'est Angela Merkel qui est isolée en Europe.

On peut également être fiers des propos tenus par François Hollande et Laurent Fabius contre le régime syrien qui, depuis de longs mois, massacre son peuple.

Maintenant, lorsque le président de la République s'exprime à la télévision, il ne convoque pas les journalistes. Il se rend dans les studios et explique sa politique. Lorsqu'un otage est libéré, il n'en profite pas pour se mettre en avant. C'est aussi ça le changement.

# Confirmons le changement

Le 2 juin, à Nantes, devant près de 3 000 personnes, Jean-Marc Ayrault et Martine Aubry ont tenu un meeting commun pour les Législatives.



Les socialistes unis pour le changement

C'était, bien sûr, la première secrétaire du Parti Socialiste et le premier ministre qui s'exprimaient. Mais, c'était aussi la maire de Lille et la maire de Nantes. D'ailleurs, Jean-Marc Ayrault a profité de cette tribune pour remercier chaleureusement les électeurs de Saint-Herblain et de Nantes de lui avoir fait confiance et de l'avoir réélu sans discontinuer pendant plus de 20 ans.

« C'est important d'avoir un maire de grande ville à la tête du gouvernement », a insisté Martine Aubry qui a précisé que Nantes est selon les enquêtes « la ville de France où on vit le mieux ».

« Lorsque nous sommes arrivés à la mairie de Nantes, en 1989, la ville était un peu dans la même situation que le pays aujourd'hui », a rappelé Jean-Marc Ayrault. Deux ans avant, les chantiers navals cessaient leur activité. La ville doutait d'elle-même. « Mais, ensemble, élus, syndicats, associations, acteurs scientifiques et culturels, nous avons redressé la ville qui est, aujourd'hui, la 6<sup>e</sup> métropole de France. »

Dans les collectivités, les élus socialistes font face à la crise et réussissent. Ce n'est pas par hasard si, aux dernières régionales, les électeurs ont confirmé leur confiance à toutes les régions dirigées par la gauche.

« La droite a raillé mon soi-disant manque d'expérience, parce que je n'ai pas été ministre », a rappelé le premier ministre. « Mais, je suis de la France qui réussit, qui parle peu, mais qui agit. »

Pour Jean-Marc Ayrault, la politique, ce n'est pas le festival de Cannes. Le chan-

gement se verra aussi dans la manière de gouverner. Après une période de décisions brouillonnes, prises sans concertation, voici l'ère de la pédagogie, avec la volonté de faire partager une vision. Les ministres n'ont pas à vendre ce qu'ils sont, mais doivent expliquer ce qu'ils font.

Les gouvernements ont toujours la tentation d'aller vite. Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault en a vu des lois de circonstances, bâclées et jamais appliquées. « Je suis contre la théorie des 100 jours qui voudrait que ce qui n'est pas fait dans le premier trimestre ne le sera jamais », a-t-il expliqué. « Nous, nous nous inscrivons dans la durée selon un calendrier annoncé en toute clarté pendant la campagne électorale ».

Le gouvernement est au travail. Conformément aux engagements pris devant les électeurs, l'éducation est redevenue la priorité. L'allocation de rentrée scolaire sera revalorisée de 25 %. « Cette mesure concerne 5 millions d'enfants », a insisté le premier ministre.

Des dizaines de plans sociaux apparaissent ces jours-ci. « A chaque fois nous installerons une cellule, composée de tous les partenaires sociaux, qui vérifiera si des repreneurs peuvent poursuivre les activités. » Un dispositif sera mis en place pour interdire les licenciements boursiers. Mais la politique industrielle du gouvernement sera aussi offensive, en particulier, en direction des PME.



L'enthousiasme reste intact

Pour poursuivre ce changement, une victoire aux Législatives est indispensable. « Le 6 mai nous n'avons accompli qu'une partie du travail. La plus difficile sans doute. Mais il faut maintenant une majorité pour pouvoir engager le changement que les Français attendent », ont insisté Martine Aubry et Jean-Marc Ayrault. 🌹

# Jeunes : la fin du bizutage social

Alors que François Hollande a placé la jeunesse parmi ses priorités, il est logique que le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), qui s'est beaucoup mobilisé durant la campagne présidentielle, reste tout aussi actif pour les Législatives.



Le chapiteau de la relève, le 26 mai à Quimper

Le 26 mai, "le chapiteau de la relève" s'est installé sur l'esplanade François Mitterrand, à Quimper. « Il s'agit d'une initiative nationale du MJS qui sillonne la France, jusqu'au 17 juin », explique Mélanie Thomin, responsable du jeune groupe MJS de Quimper.

Cette journée était destinée à échanger autour des questions liées à la jeunesse avec des représentants syndicaux comme Axel Nicolas, représentant de l'UNL, Roselyne Guéguen, directrice de la mission locale, Jean-Jacques Urvoas, député et candidat aux Législatives ou

Thierry Marchal-Beck, président national du MJS. Pour ce dernier, la France sort d'une période de dix années, marquée pour les jeunes par un "bizutage social" systématique. La priorité, aujourd'hui, consiste à refaire confiance à la jeunesse.

Les débats ont également mis en évidence l'inégalité entre les jeunes et les

grandes difficultés que rencontrent ceux qui vivent dans des communes rurales pour se loger, se déplacer, trouver un emploi et accéder aux services publics.

Dans l'ensemble du Finistère, les jeunes socialistes, qui participent activement aux campagnes des candidats aux Législatives,

font signer aux électeurs qui le souhaitent "un cahier du changement".

« Il s'agit de donner la possibilité, aux personnes qui le souhaitent, d'écrire à François Hollande », explique Leila Delefortrie, l'animatrice fédérale dans le Finistère. A la fin de la campagne, ce cahier sera transmis à l'Élysée. 🇫🇷

## Interview

# Québec : on parle enfin de politique

Avec Franck Scemama

En juin 2011, Franck Scemama, secrétaire de la section socialiste de Montréal, nous expliquait qu'il ne fallait pas considérer le Canada comme un modèle, notamment en raison du fort taux de pauvreté chez les jeunes. Un an après, il nous explique pourquoi les étudiants sont en grève depuis trois mois.

**Cap Finistère : Comment est organisé le mouvement ? Par des syndicats ou sur le modèle des indignés ?**

**Franck Scemama :** Il y a eu à Montréal une mobilisation des indignés mais, aujourd'hui, nous sommes en présence d'un mouvement d'origine syndicale. Contrairement à ce qui se passait avant, les trois principales organisations syndicales étudiantes sont unies pour refuser ce projet. Le gouvernement a bien tenté de les diviser mais elles ne sont pas tombées dans le piège.

décision qui est d'ailleurs dénoncée par l'opposition. Mais si la contestation est restée syndicale, il faut souligner que la société québécoise s'est mise à parler de politique alors que les discussions portaient plutôt, auparavant sur l'évolution de la météo. Là, tout le monde a un avis, sur le droit à l'éducation pour tous ou la liberté de manifester.



**Cap Finistère : Peux-tu nous rappeler l'origine du mouvement de grève dans les universités québécoises ?**

**Franck Scemama :** Le gouvernement provincial du Québec a voulu augmenter les droits d'inscription dans les Universités de 75% sur cinq ans. Il est vrai que les droits d'inscription dans les universités québécoises sont moins élevés que dans le reste du Canada. Mais le niveau de vie, ainsi que le taux d'imposition ne sont pas non plus les mêmes.

**Cap Finistère : La protestation reste-t-elle purement étudiante ?**

**Franck Scemama :** Oui au début. Mais face aux manifestations quotidiennes, le gouvernement a modifié la législation. Auparavant, il suffisait d'annoncer aux autorités le parcours des manifestations. Maintenant, pour les rassemblements de plus de 50 personnes, il faut une autorisation préalable. De nombreux syndicats, en particulier dans le secteur de la santé, se sont élevés contre cette

**Cap Finistère : Les autorités canadiennes ont-elles conscience que le monde entier soutient les étudiants et que l'image du pays en sort affaiblie ?**

**Franck Scemama :** Non je ne le pense pas. Mais ce n'est pas la première fois que le Canada agit sans tenir compte du reste du monde. En particulier, dans le domaine environnemental. Quant à savoir si ce mouvement aura des répercussions politiques, il est trop tôt pour le dire. 🇫🇷

# Agenda

**10 juin**

**8 h 00 à 18 h 00 : Premier tour des élections législatives.**

**12 juin**

**19 h 00 : Meeting de Martine Aubry à Plougastel-Daoulas, salle de l'Avel Vor.**

**17 juin**

**8 h 00 à 18 h 00 : Second tour des élections législatives.**

**Les dates des réunions publiques de nos candidats aux Législatives sont en ligne sur le site [www.ps29.org](http://www.ps29.org)**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428  
N° 960 - Vendredi 8 juin 2012  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# En bref

## Groupe de travail sur les déserts médicaux



La commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire du Sénat, a mis en place un groupe de travail sur les déserts médicaux qui a pour objectif de porter un regard sur la réalité de l'offre de soins en zones rurales et périurbaines. Il s'agit d'évaluer le coût et l'efficacité des politiques existantes mais aussi de faire des propositions nouvelles et innovantes sur l'ensemble du territoire.

Jean-Luc Fichet a été désigné président de ce groupe de travail, le mardi 29 mai, avec comme rapporteur Monsieur Hervé Maurey.

« Nous procéderons à de nombreuses auditions, en direction des professionnels mais également auprès des différentes institutions et représentants des collectivités territoriales », explique le sénateur du Finistère.

La rédaction du rapport est prévue fin d'année 2012, début 2013 avec une suite possible à travers une proposition de loi répondant à la lutte contre les déserts médicaux.

## Doux : aux côtés des salariés



Depuis des semaines la fragilité du groupe *Doux* menaçait l'entreprise elle-même, ses 800 salariés en Bretagne, 4 000 en France et toute la filière avicole, en particulier dans le Finistère. Plus largement, toutes les activités associées (fourniture d'aliments, transport, etc.) ressentait les difficultés.

Richard Ferrand, conseiller régional en lien étroit avec le

président de Région, Jean-Yves Le Drian, et les représentants de la filière se sont mobilisés autour de ce pilier de notre production agricole et de notre industrie agroalimentaire.

Les évolutions récentes, jusqu'à la mise en redressement judiciaire, confirment la gravité de la situation. « Les enjeux sont aujourd'hui de deux natures : assurer la pérennité des emplois, de l'outil de travail, des savoir-faire et des centres de décision sur le bassin de Châteaulin et en Bretagne ; préserver et stabiliser la filière avicole et toute l'activité induite », explique Richard Ferrand.

En meeting à Nantes, le 2 juin, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a indiqué que toutes les solutions seront envisagées pour maintenir l'activité du groupe et sauvegarder les emplois.

Le même jour, Marylise Lebranchu, Richard Ferrand et Roger Mellouët ont rencontré, à Pont-de-Buis, les représentants de l'intersyndicale. « L'État s'engagera dans la limite du droit. Même si nous n'avons pas totalement les mains libres dans cette période de redressement qui s'ouvre, notre force de négociation reste intacte », a indiqué le ministre.

Compte-tenu de l'importance du groupe *Doux* pour l'industrie agro-alimentaire française, « on ne peut que déplorer l'inertie et l'indifférence du Gouvernement précédent », a déploré Richard Ferrand.

Dossier à suivre...

## Résultats du 1<sup>er</sup> tour

Les résultats du premier tour des élections législatives seront mis en ligne le 10 juin, à partir de 20 h 00 sur le site [www.ps29.org](http://www.ps29.org)

# Annonces légales & judiciaires

**SELARL JEAN-MARC BERROU  
PIERRE LE REST - Avocat**  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

**SOCIÉTÉ NOUVELLE  
CELTIC CHAUFFAGE**  
Société à Responsabilité Limitée  
transformée en société par Actions Simplifiée  
au capital de 30 489,80 euros  
Siège social : rue Jules Jansen  
29490 GUIPAVAS  
402 856 207 RCS BREST

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 21 mai 2012, l'associée unique :

- A décidé la transformation de la société en société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 30 489,80 euros.

La dénomination sociale devient **SOCIÉTÉ CELTIC CHAUFFAGE**.

Le siège social est confirmé à GUIPAVAS (29490) 165, rue Jules Jansen.

Sous sa forme à Responsabilité Limitée, la société était gérée par Monsieur David DUDORET.

Sous sa nouvelle forme de société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : La société **J.S.D. ENTREPRISES SARL** au capital de 7 622 euros, ayant son siège social à GUIPAVAS (29490) rue Jules Jansen, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 433 844 834, représentée par Monsieur David DUDORET, gérant.

**COMMISSAIRES AUX COMPTES NOMMÉS** : La société **GUILLERM AUDIT**, domiciliée à BREST (29200) 4, rue de Madagascar, titulaire, Monsieur Jean-René KERRIEN, domicilié à LANDIVISIAU (29400) 18, boulevard de la République, suppléant.

Pour avis,  
La Gérance.

**S.C.C.**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : 15, Grand rue  
29600 MORLAIX  
513 427 534 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,  
La Gérance.

**OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE**  
1, Mail du front Populaire  
CS 50307  
44203 NANTES Cedex 2

Suivant acte reçu par Maître Isabelle GUICHOUX, Notaire de « l'Office Notarial de l'Estuaire - Société Civile Professionnelle de Notaires » 1, Mail du Front Populaire à NANTES, le 25 mai 2012, Monsieur Luc Albert Colette POCHE, cadre et Madame Nathalie Andrée CHABOT, fonctionnaire, son épouse, demeurant ensemble à QUIMPER (29000) 7, rue Pierre Termier, nés savoir : Monsieur POCHE à NANTES (44000), le 13 septembre 1956, Madame CHABOT à LES ESSARTS (85140), le 1<sup>er</sup> juin 1964, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT HERBLAIN (44800), le 21 janvier 1995, ont modifié entièrement leur régime matrimonial et ont adopté le régime de la séparation de biens pure et simple.

Les oppositions (article 1397 du Code Civil) doivent être faites dans un délai de trois mois auprès de Maître Isabelle GUICHOUX, notaire à NANTES 1, Mail du Front Populaire.

Pour avis,  
Me GUICHOUX.

**Ce numéro a été imprimé à  
4 800 exemplaires**